

Casse moteur suite à la rupture de la courroie de distribution sur les moteurs essence 16 soupapes de 1,6 litres des FIAT (BRAVO, BRAVA, MAREA...), bien avant son remplacement à 120 000 km, comme préconisé sur le "plan d'entretien programmé" du [guide d'entretien](#).

Cela faisait 4 ans et 9 mois que je roulait en FIAT BRAVO 100 SX 16V, et cela sans aucun problème, lorsque moteur s'arrête brutalement à 75 800 km.

verdict : **RUPTURE DE LA COURROIE DE DISTRIBUTION !**



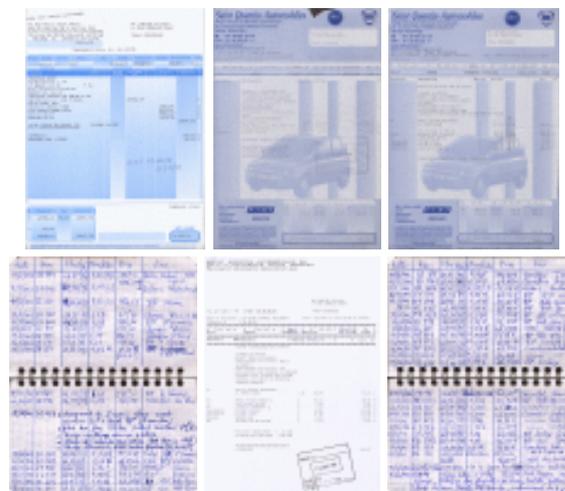
Cette panne étant intervenu juste devant un garage Citroën, la voiture a d'abord été prise en charge par ce garage, mais une fois le diagnostic effectué, j'ai été obligé de la faire transférée dans un garage du réseau FIAT, afin d'espérer une éventuelle prise en charge par FIAT Auto de la remise en état.

[Historique du véhicule](#)[L'avis des garages FIAT](#)[La courroie de distribution](#)[Le Moteur](#)[La facture](#)[La réparation](#)[Le service client](#)[le mot de ma concierge !](#)[Mes remarques](#)[Vices cachés](#)

Afin de connaître la position de FIAT Auto sur la prise en charge, le concessionnaire m'a demandé de lui fournir les factures d'entretien du véhicule ([liste des documents remis](#))

Historique du véhicule

- Acheté neuf le 23 décembre 1998 à Paris.
- Révision de fin de garantie, le 16 décembre 1999 à 9 493 km.
- Révision des 20 000 km, le 12 décembre 2000 à 19 325 km.
- Révision le 18 octobre 2001 à 30 028 km vidange, filtre à huile, niveau, essuie-glaces.
- Révision des 40 000 km, le 28 août 2002 à 49 324 km
- Contrôle technique : OK le 31 décembre 2002 à 58 074 km
- Révision le 5 avril 2003 à 63 676 km vidange, niveau, essuie-glaces, filtre à pollen, contrôle batterie et plaquettes
- Révision le 10 août 2003 à 73 486 km plaquettes, niveau



A la vue de ces documents, le garage m'a annoncé verbalement que FIAT Auto prenait en charge 50% du prix des pièces et de la main d'œuvre. Lorsque j'ai demandé la copie de la prise en charge par FIAT Auto, le concessionnaire m'a répondu que l'expert M^r J. M. (aussi appelé inspecteur ou conseiller technique régional) ne s'était pas déplacé et que l'accord lui avait été donnée par téléphone.

Quant au concessionnaire, lorsque je lui ai demandé de me donner le prix de la réparation (total ou à ma charge), il m'a répondu qu'il attendait d'avoir reçu les pièces ! ([autres devis](#))

L'avis des garages FIAT

Interrogé sur ce sujet, trois garages FIAT¹ m'ont donné trois réponses différentes, mais toujours après m'avoir demandé le kilométrage et l'âge du véhicule.

- entre 80 000 et 100 000 km ou 4 ans. Lorsque je lui fais remarquer qu'ils ne l'ont pas changée lors de la dernière révision à 3 ans et 8 mois, il me répond que la voiture n'avait que 49 000 km.
- 80 000 km ou 5 ans. Il est très surpris quand je lui dis que le carnet préconise le remplacement à 120 000 km
- 80 000 km ou 3 ans et contrôle lors de la révision des 60 000 km (il savait que j'étais en panne à 75 000 km).

miles de kilomètres	20	40	60	80	100	120
Remplacement du filtre à carburant (seulement pour version 115 i6v)		+		+		+
Remplacement du filtre à carburant (versions Diesel)	+	+	+	+	+	+
Remplacement de la cartouche du filtre à air (versions essence)		+		+		+
Remplacement de la cartouche du filtre à air (versions Diesel)	+	+	+	+	+	+
Appoint de liquides (refroidissement moteur, freins, embrayage hydraulique, direction assistée, lave-glace, batterie, etc.)	+	+	+	+	+	+
Remplacement de la courroie crantée commande de distribution						+
Remplacement des bougies et contrôle des câbles		+		+		+
Contrôle fonctionnement des dispositifs de commande du moteur (par prise d'autodiagnostic)		+		+		+
Contrôle niveau d'huile de boîte de vitesses/différentiel				+		
Contrôle de l'huile de la boîte de vitesses automatique	+	+	+	+	+	+
Vérifier l'huile moteur * tous les 10.000 km pour versions						

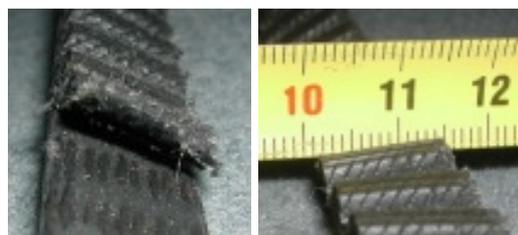
Tout ceci n'est pas très cohérent, quant au guide d'entretien, il ne stipule pas de durée, mais seulement le remplacement de la courroie à 120 000 km.

[haut](#)

Et maintenant, voici quelques photographies des différentes pièces prise lors de ma visite au garage avant la remise en état du véhicule.

La courroie de distribution

Elle ne fait plus que 13 mm de large au lieu de ???² et il lui manque les dents sur environ 17 cm



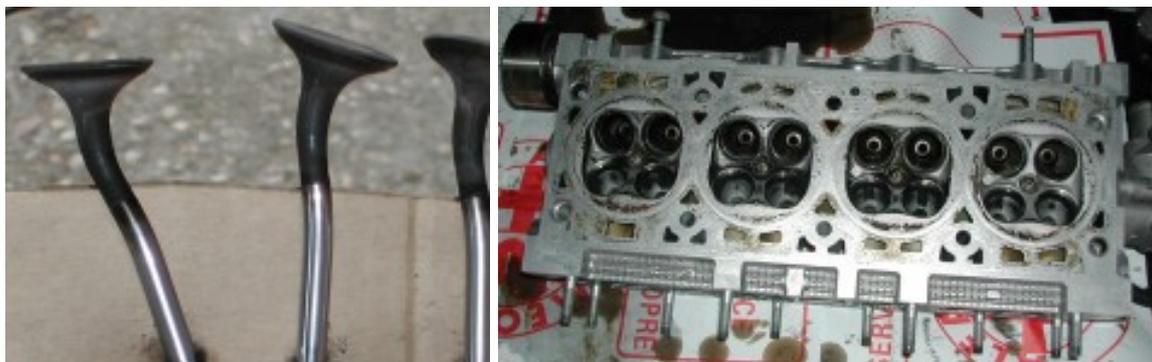
[Album photos](#)



[haut](#)

Le Moteur

Les 8 soupapes d'échappement et au moins 2 soupapes d'admission étaient tordues, quant à la culasse, la photographie ne permet pas de voir son état.



[Album photos](#)

[haut](#)

La facture

Dix jours après son arrivée dans le réseau FIAT, et trois jours après réception des pièces par le garage, j'ai récupéré ma voiture, non sans avoir acquitté une [facture de 1 072,64 €](#)

extrait de la facture de réparation.

Les pièces sont référencées "REF2" !
Explication du garage : chaque pièce étant facturée 2 fois, l'une au client pour 50% et l'autre à FIAT Auto également pour 50%, elles doivent donc avoir une référence spéciale pour des raisons comptables et de stock.

Cette pratique pour des besoins purement interne au garage ne devrait pas apparaître sur la facture du client, car elle ne permet pas de comprendre et de vérifier sa facture, ni de connaître la provenance des pièces utilisées.

PAYABLE LE 17/10/2003							
N° FOLD	N° OR	DATE	KMS	TYPE	N° IMMATRICULATION	VIN	MODÈLE
1	345615	17/10/2003	75805				FIAT
RÉFÉRENCE	TEMPS OU QUANTITÉ	DÉSIGNATION	C T	PREX UNITAIRE H.T.	PREX UNITAIRE NET H.T.	MONTANT H.T.	
VID		FORFAIT VIDANGE MOTEUR	2	19,00	19,00	19,00	
M1		REMORQUAGE	2	45,73	45,73	45,73	
M1	6,75	VOTRE PARTICIPATION APRES ACCORD FIAT AUTO FRANCE SUR LE REMPLACEMENT DE LA CULASSE ET DE SES ACCESSOIRES DE LA COURROIE DE DISTRIBUTION SUIVE A RUPTURE DE LA COURROIE DE DISTRIBUTION	2	43,50	43,50	293,63	
REF2	1	CULASSE	2	600,00	300,00	300,00	
REF2	5	VIS	2	1,22	0,61	3,05	
REF2	4	POUSSOIR	2	12,20	6,10	24,40	
REF2	1	SOUPAPE ADMISSION	2	7,12	3,56	3,56	
REF2	1	SOUPAPE ECHAPPEMENT	2	14,24	7,12	7,12	
0046417010	4	BOUGIE D'ALLUMA	2	5,91	5,91	23,64	
REF2	1	JOINT POUR SOUPAPE	2	71,79	35,90	35,90	
REF2	1	COURROIE	2	41,00	20,50	20,50	
REF2	1	TENDEUR DE COURROIE	2	47,72	23,86	23,86	
REF2	1	ROULEMENT	2	30,08	15,04	15,04	
REF2	1	PIGNON	2	11,70	5,85	5,85	
PARA	7	PARAFLU 1 L	2	3,81	3,81	26,67	
NET	1	BOHBE DE NETTOYANT	2	6,71	6,71	6,71	
VX600	2	YACCO VX600 10W40 SYNTHESE	2	21,10	21,10	42,20	

L'analyse de cette facture montre qu'ils ont changé la culasse³, 4 poussoirs, 5 vis (la culasse est fixée avec 10 vis sur le bloc moteur) et seulement 2 soupapes alors qu'au moins 12 soupapes étaient pliées ([les 16 soupapes que j'ai récupérés](#)).

Explication donnée par le garage, la culasse reçue était en échange standard, et elle était déjà équipée des 16 soupapes, mais le chef d'atelier a jugé qu'il fallait néanmoins en remplacer 2 car elles n'étaient pas étanches !

Comme me l'a fait très justement remarqué ma concierge, "**c'est comme si votre concessionnaire vous facturait 2 pneus neufs lorsque vous acheter une voiture neuve, car le constructeur aurait monté des pneus usés**"

La réparation

Après être rentré chez moi sans problème, ma curiosité me pousse en ce samedi après midi d'ouvrir le capot et là je constate que :

- Les logements des bougies (partie de la culasse), sont très sales après seulement 5 km depuis la récupération de mon véhicule...
- la buse d'entrée de la prise d'air en travers à l'avant du véhicule ne tient que par une seule vis serrée à la main, alors qu'il en est prévue trois...



bougie 1



bougie 3

Les logements des bougies é et 4 sont dans le même état.



Lorsque je suis repassé au garage le lundi pour faire remettre les 2 vis manquantes, le chef d'atelier m'a dit que "**c'était cassé avant de démonté la voiture**" et sur mon insistance, il y a regardé de plus près et a remis les vis sans autres explications, ni excuses.

et en examinant le moteur de façon plus attentive, je remarque que plusieurs pièces portent des marques de peinture de même couleur (bleu-vert) alors que certaines ont été changées et pas les autres, ou encore de petits détails comme une durite n'est pas celle d'origine, comme le montre les photographies ci-dessous.

- La culasse du coté du boîtier thermostat (changée)
- le boîtier d'arbre à came d'échappement (non changé).
- La durite qui relie les circuits de remplissage d'huile à l'admission d'air



[Album Photo](#)

[haut](#)

Le Service Client

Suite aux interrogations suscitées par l'état apparent du moteur et du peu de clarté de la facture, j'ai contacté le service client de FIAT Auto au 0825 815 815, afin de connaître les travaux que l'expert avait estimés pour la remise en état du véhicule, la justification de la prise en charge qu'à hauteur de 50% et non à 100%, ainsi que des explications sur leur méthode de gestion des pièces de rechange.

Très rapidement, j'obtiens une opératrice qui enregistre ma demande, me donne un numéro de dossier (n°250 56 xx) et qui m'explique que mes questions doivent être posées au garage ayant effectuée les réparations et que l'incident était clos.

N'ayant pas reçu de réponse satisfaisante des différents concessionnaires FIAT¹ interrogés et ayant l'impression d'un certain fatalisme sachant que de toute façon le client n'a pas le choix, j'ai rappelé le service client, qui m'a donné un nouveau numéro de dossier (n°250 57 xx).

Dans l'après-midi qui a suivi, j'ai reçu un appel de Mr B. du service client de Fiat Auto, basé à Milan en Italie. Tout d'abord, il m'a dit que :

- C'était exceptionnel qu'un inspecteur accorde un tel geste commercial (50% de prise en charge).
- Que les pièces de rechange sortaient de leur magasin de Vatri, mais pas d'explication sur le problème d'étanchéité de deux des soupapes montées sur la culasse reçu par le garage, car il n'est pas technicien.

Quant à l'avis de l'expert sur les travaux, il a fallu que j'insiste pour qu'il prenne contact avec lui et qu'il me rappelle par la suite. Là, Mr B. s'est heurté m'a-t-il dit à un refus d'explication...

[haut](#)

Mes remarques

- Ce manque de transparence entre les différents acteurs du groupe FIAT et le client, me semble préjudiciable pour son image de marque.
- La prise en charge effectuée à 50%, montre qu'il y avait bien un défaut sur mon véhicule et dans ce cas, il s'agit d'un vice caché ([article 1641](#)) qui doit être pris en charge intégralement par la garantie.
- Tout technicien sait que l'on ne change pas une culasse comme l'on peut par exemple changer un balais d'essuie-glace. Une culasse est soumise à de fortes contraintes (pression, chaleur, explosion...) et elle doit rester étanche.

Une culasse en échange standard est réusiné (plan de joint, porté des soupapes...) et subit différents tests. Ces opérations ne faisant pas bon ménage avec la poussière, le sable... et l'usinage se faisant sous lubrification, les pièces sont nettoyées avant pour ne pas le souiller et rincées après afin polluer les opérations qui suivent.

Dans ces conditions, qui peut m'expliquer l'état de ma culasse ?

Si vous avez été victime de la même panne, ou si vous souhaitez en savoir plus, ou si vous avez des explications sur la méthode de gestion des pièces de rechange, ou si tout simplement, vous souhaitez me faire part de vos remarques sur cette page, n'hésitez pas à m'envoyer un e-mail.

[haut](#)

Vices cachés

Les règles relatives à la garantie des vices cachés dans les contrats de consommation sont fixées par les articles 1641 à 1648, premier alinéa, du code civil.

" Art. 1641. - Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise ou n'en aurait donné qu'un moindre prix s'il les avait connus."

[haut](#)

Question : que signifie FIAT ?

Ne s'agit-il pas de Ferraille Invendue À Turin...

[haut](#)

(1) : Agent FIAT(78), - concessionnaire FIAT (78), - concessionnaire FIAT (94), - concessionnaire FIAT (92)

(2) : [si quelqu'un à la largeur de cette courroie de distribution, merci de m'en faire part.](#)

(3) : une culasse neuve nue : ref : 46 81 62 24, prix : 600 €HT ([des devis](#)).